



## Commission Service des aînés Sessions mars 2015

### Témoignage de Mme Elisabeth Moréac et de Sœur Jeannette Leber

Nous avons 2 maisons des Filles du Saint-Esprit, l'une, appelée Karana, avec 114 lits, dont 87 sœurs et une autre, appelée Sainte Marie, de 62 lits avec 5 sœurs. Donc environ 50 % de sœurs au total. Ce sont 2 Ehpad. Il y a aussi une communauté de 10 sœurs comme famille au service des sœurs en Ehpad. Une association Lann Eol est dans la maison des sœurs et prend de plus en plus de place. Les sœurs disent : « on n'est plus chez nous ». Et les laïcs, de leur côté, disent : « on est dans la maison des sœurs ».

#### **Comment sont recherchées les conditions d'une collaboration ?**

Jeannette dit « les sœurs pallient au manque de personnel » et Elisabeth dit : « l'EHPAD palie aux manques des sœurs »

Choix de la congrégation de s'ouvrir, de rendre service à la population.

Entre l'association et la Congrégation, il y a un projet commun au service du résident.

Sœur Jeannette Leber est la référente de la congrégation et elle assure le lien entre la communauté, la congrégation et la direction. Elle représente la famille des sœurs résidentes.

Cet esprit passe par des attitudes et des comportements au cours de la vie : gentillesse, regard services, attention mutuelle. Esprit de paix et de sérénité : c'est lié au sens que les sœurs essaient de donner à la vieillesse.

Chaque sœur reçoit une mission quand elle arrive en maison de retraite pour l'aider à vivre sa vieillesse alors que pour les laïcs c'est un choix par défaut et il n'y a plus ou moins de sens. Tous les 2 mois, rencontre - célébration pour valoriser cette entrée en mission quel que soit l'état de la santé de la personne.

Pour les religieuses, il y a une mission formalisée autour d'une cérémonie...

On cherche comment transférer cela pour les laïcs et au final se sentir utile

Je constate souvent des binômes avec sentiment d'utilité

#### **Des exemples concrets de collaboration**

- Implication de la supérieure dans l'équipe de direction, tous les 15 jours.
- Formation au coaching en management tous les 2 mois, cela aide.
- Tous les 15 jours, rendez-vous avec l'infirmière coordinatrice
- Une rencontre avec le médecin coordonnateur pour parler des directives anticipées.
- Participation au CA de l'association, en tant que responsable de la communauté.

Aujourd'hui, il y a un aumônier pour les 2 Ehpad. De plus, la communauté de service avec les 10 sœurs assure une animation assez facilement, notamment par des visites dans les chambres.

Mais il faut aller plus loin ; on rêve de mettre en place d'une véritable aumônerie et trouver un aumônier, homme ou femme... Une équipe de réflexion porte ce projet.

Beaucoup d'évènements :

Solennisation des fêtes de congrégations : 8 décembre, Pentecôte avec participation de la direction du personnel et d'autres fêtes liturgiques.

Ce qui se passe autour des obsèques avec attention du personnel, voire participation après les obsèques, café pour tous après la cérémonie pour les bénévoles...

Temps fort la retraite spirituelle pour les sœurs. Nouveauté : ce temps fort de retraite va être proposé aux laïcs qui le souhaitent.

Demain, projet de construction et de rénovation. Il y aura des locaux neufs plus confortables, mais on veut surtout garder l'esprit de la maison... Un groupe de réflexion avec des personnels et des sœurs. Des binômes entre salariés plus anciens et nouveaux arrivants pour demander de respecter ces valeurs et cette appartenance...

La transmission de l'esprit se passe entre résidents eux-mêmes par une multitude de petits réseaux d'entraide, de partage... c'est le premier lieu d'animation humaine et spirituelle... C'est d'abord là que cela se passe. Il y a quelques années, la congrégation avec le personnel avait participé à l'élaboration d'une charte.

**Elisabeth Moréac**  
**Jeannette Leber**